

# Guide pour remplir les modules du programme d'éducation réglementaire prescrit

Ordre des  
ergothérapeutes  
de l'Ontario



Programme d'assurance de la qualité

*Si votre profil ressemble à celui de la plupart des membres de l'Ordre, vous exercez l'ergothérapie depuis un certain nombre d'années et vous avez probablement la réputation d'être un professionnel chevronné. Vous vous demandez peut-être pourquoi l'Ordre existe, quel est le but du programme d'assurance de la qualité et pourquoi cela est important pour vous...?*

# Guide pour remplir les modules du PÉRP

L'Ordre des ergothérapeutes l'Ontario

Janvier 1999

L'Ordre reconnaît que les ergothérapeutes sont des praticiens compétents. Le programme d'assurance de la qualité existe pour permettre à l'Ordre d'aider les thérapeutes à améliorer sans cesse leurs connaissances et leur compétence. C'est un aspect important du mandat de l'Ordre. Les professionnels d'aujourd'hui ont besoin de ressources à jour et fiables qui leur permettent de répondre aux exigences d'un environnement professionnel en constante évolution.

## Assurance de la qualité

D'après la *Loi sur les professions de la santé réglementées*, l'Ordre des ergothérapeutes de l'Ontario (l'Ordre) doit offrir un programme d'assurance de la qualité qui fait en sorte que des normes d'exercice appropriées sont instaurées et maintenues. L'Ordre doit rendre compte au gouvernement de l'efficacité du programme d'assurance de la qualité.

Il est important de se rappeler que les activités entreprises dans le cadre du programme d'assurance de la qualité le sont à titre strictement confidentiel et qu'elles ont pour but de *soutenir* les ergothérapeutes et de faire en sorte que leur pratique répond aux normes acceptées.

Le programme d'assurance de la qualité de l'Ordre comprend le programme d'éducation réglementaire prescrit (PÉRP), une série de modules d'apprentissage autodirigé (modules du PÉRP) conçus pour aider les membres à être à jour en ce qui a trait à la pratique de leur profession et à assurer la protection du public ainsi que la leur. Le but de ces modules est de rendre l'apprentissage requis clair, concis, utile et agréable.

*Le gouvernement exige que l'Ordre ait un programme d'assurance de la qualité*

*L'un des outils d'amélioration de la compétence est le programme d'éducation réglementaire prescrit (PÉRP)*

*Connaissez les exigences  
Étudiez la façon dont elles  
s'appliquent à votre pratique  
Appliquez-les  
à votre pratique*

## Les modules du PÉRP

L'élaboration régulière des modules aidera chaque membre de l'Ordre à devenir un praticien compétent et consciencieux qui

- sait ce que l'on attend de lui
- a pris conscience des implications de ces attentes et exigences en matière d'exercice de la profession
- met consciemment en pratique ce qu'il a appris dans l'exercice de sa profession

## À qui s'appliquent les modules du PÉRP?

Les modules du PÉRP s'appliquent à tous les ergothérapeutes, sans égard à leur domaine d'exercice. Les principes et points clés s'appliquent à tout le monde. Bien que tous les efforts aient été déployés afin d'inclure des exemples de divers domaines de l'exercice professionnel, c'est à vous que revient la tâche de déterminer comment les points clés ou les principes s'appliquent dans votre cas.

## Apprentissage autodirigé

Le PÉRP est composé de modules d'apprentissage autodirigé. Vous les parcourez à votre propre rythme et à votre guise.

- Vous pouvez travailler sur un module selon votre propre horaire et à votre propre rythme, vous pouvez même travailler en groupe.
- Vous pouvez choisir la matière qui est la plus importante pour vous afin d'axer votre apprentissage en fonction de vos propres besoins.
- Vous bénéficiez d'une évaluation instantanée grâce à la liste de contrôle et à l'auto-évaluation comprises dans le module.
- Le module fournit un aperçu de la matière que vous avez déjà reçue de l'Ordre et que vous pouvez utiliser en tant que guide de référence.

De nombreuses personnes n'ont pas l'habitude de l'apprentissage autodirigé, de sorte que l'attention et la discipline deviennent des éléments nécessaires à la réussite. Vous pouvez vous assurer du succès si vous prévoyez à l'avance le temps que vous devriez consacrer au module. Travaillez avec un groupe d'étude, établissez un réseau avec des collègues ou inscrivez-vous à un échange AQ, un groupe de discussion par courrier électronique accessible par l'intermédiaire du site Internet de l'Ordre, [www.coto.org](http://www.coto.org).

Étudiez selon votre style d'apprentissage

Nous avons tous notre propre style d'apprentissage.

- Certains aiment échanger avec d'autres.
- D'autres aiment lire attentivement toute la matière et y réfléchir par la suite.
- Certains aiment assimiler la matière par étapes.
- D'autres préfèrent une approche plus intuitive et aiment se plonger directement dans le sujet qui les intéresse.

Les modules du PÉRP ont été conçus pour vous permettre de respecter votre propre style d'apprentissage.

Votre responsabilité envers les modules du PÉRP

Vous devez parcourir toute la matière du module et le terminer dans un délai raisonnable.

L'Ordre n'exige que deux étapes :

- premièrement, remplissez la fiche de réponse de l'auto-évaluation en parcourant le module et placez-en une copie dans votre portfolio
- deuxièmement, renvoyez une copie de la feuille-réponse de l'auto-évaluation dans l'enveloppe fournie. Ces renseignements seront anonymes mais aideront l'Ordre à produire les documents nécessaires à l'éducation continue de ses membres. Des commentaires, y compris les résultats totaux à l'auto-évaluation, seront publiés dans un numéro à venir du bulletin.

*Faites appel à votre style  
d'apprentissage préféré  
- apprenez seul ou en groupe  
- respectez un cheminement  
détaillé et logique ou ciblez  
des sujets précis*

*Parcourez entièrement  
le module  
Remplissez et présentez une  
copie de l'auto-évaluation*

## Structure des modules

Ce guide vous aidera à vous orienter dans les modules du PÉRP. Étudiez-le avant de commencer. Il vous aidera à tirer pleinement avantage des heures que vous consacrerez à votre apprentissage. Chacun des modules du PÉRP est divisé en trois parties :

### 1. Objectifs d'apprentissage et liste de contrôle

Les objectifs d'apprentissage mettent en lumière les principaux domaines du module, ceux qui forment la base de la liste de contrôle et de l'auto-évaluation. La liste de contrôle, qui couvre les éléments compris dans le module, vous permet de déterminer si vous maîtrisez les connaissances de base couvertes par la matière et si vous avez mis en œuvre ce savoir dans l'exercice de votre profession. À partir de là, vous élaborez vos propres objectifs d'apprentissage pour le module.

### 2. Sommaire

Utilisez le sommaire pour identifier les points clés que vous avez besoin d'apprendre. Le sommaire fournit des références à des sources importantes et vous donne l'occasion de penser à l'impact de votre apprentissage dans l'exercice de votre profession. Tout au long de cette section, des guides d'étude orienteront votre apprentissage.

### 3. Auto-évaluation

À la fin du module du PÉRP, vous trouverez une auto-évaluation à remplir. Les questions de l'auto-évaluation portent sur des études de cas. Les études de cas ont été créées pour présenter des situations réalistes qui vous permettent de mesurer vos connaissances en analysant les questions concernées. Les réponses à l'auto-évaluation seront enregistrées sur la feuille-réponse de l'auto-évaluation. La feuille-réponse est imprimée sur du papier carbone. Vous pourrez donc conserver l'original dans votre portfolio et envoyer la copie pour la faire évaluer.

Les résultats ne seront recueillis qu'à une échelle globale. L'Ordre utilisera ces résultats comme aide pour identifier les domaines sur lesquels porteront les prochains modules du PÉRP et d'autres éléments d'information émanant de l'Ordre.

## Comment profiter pleinement des modules

L'Ordre est conscient de l'emploi du temps chargé de la plupart des ergothérapeutes. Les conseils et les idées qui suivent vous aideront à tirer pleinement avantage du temps que vous consacrerez aux modules du PÉRP.

### 1. Planifiez le temps que vous consacrerez à l'étude

Combien de temps pouvez-vous consacrer à l'étude? Vingt minutes? Trente minutes? Une heure? Peu importe la durée, choisissez une période à laquelle vous pouvez consacrer toute votre attention au module, même s'il ne s'agit que de quelques minutes.

*Prévoyez de courtes périodes d'étude*

Vous devriez être en mesure de lire le module en 45 ou 60 minutes environ. Le temps nécessaire à l'étude ultérieure des documents de l'Ordre est difficile à prévoir parce qu'il variera si vous les avez déjà lus ou selon le degré d'attention que vous y avez consacré. En tout et pour tout, prévoyez consacrer au moins entre deux et trois heures pour chaque module.

Vous remarquerez que le module se subdivise en parties plus courtes et que chacune de ces parties se termine par un guide d'étude. Il se peut que vous trouviez plus pratique de scinder le module en sections plus faciles à manier.

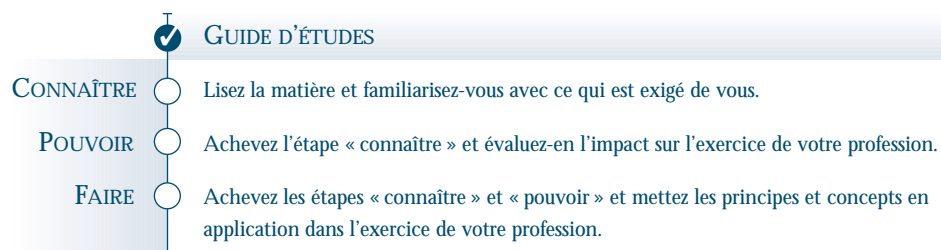
*Divisez le module en petites parties*

### 2. Préparez-vous pour votre session d'étude

Une fois que vous avez choisi un temps pour étudier, rassemblez le matériel dont vous avez besoin pour étudier le module. Cela inclut le cahier de ressources du membre. Les bulletins de l'Ordre et les articles portant sur la promotion de la qualité pourraient s'avérer utiles, puisqu'ils vous donneront de plus amples renseignements sur la façon d'actualiser l'information dans l'exercice de votre profession.

### 3. Utilisez les guides d'étude

Les guides d'étude vous aideront dans l'étude de la matière grâce à l'utilisation de la hiérarchie didactique « connaître, pouvoir, faire ». Ces guides se trouvent au début de chaque session. Pour être tout à fait à jour sur le sujet, exécutez les activités qui figurent à côté de chaque niveau d'apprentissage.



Cochez une activité pour consigner vos progrès à mesure que vous exécutez les activités décrites à chacune des étapes. Vous trouverez pratique d'étudier le module du PÉRP section par section, en parcourant le guide d'étude à mesure que vous vous consacrez à cette partie de votre étude.

### 4. Suivez les étapes de l'étude

Nous étudions tous à notre façon. Voici une suggestion pour entamer l'étude de chacun des modules du PÉRP.

1. Prenez connaissance de l'introduction et du survol du module. Si vous en avez le temps, lisez le sommaire du module une fois.
2. Puis, prenez connaissance des objectifs d'apprentissage.
3. Parcourez la liste de contrôle et identifiez vos besoins personnels en matière d'apprentissage.
4. Repérez les domaines du sommaire que vous voulez étudier plus attentivement dans la partie sommaire.
5. Puis, prenez connaissance de la matière et des autres ouvrages de référence sur la question, en surlignant les points clés au cours de votre lecture.

6. Ensuite, passez à l'auto-évaluation pour cerner votre apprentissage.
7. Travaillez sur les études de cas en utilisant votre style d'apprentissage préféré.  
(Voir la page 3.)
8. Reprenez l'étude des questions mal comprises en consultant le matériel de référence.
9. Lorsque vous avez terminé l'auto-évaluation, puis, conservez l'original de la feuille-réponse dans votre portfolio et retournez la copie à l'Ordre.

#### Résumé

En résumé, les modules du PÉRP ont été conçus pour vous aider à assumer vos responsabilités, c'est-à-dire :

- connaître les lois et les règlements clés
- prendre en considération et évaluer votre propre exercice professionnel à la lumière des exigences et de vos responsabilités
- prendre des mesures concrètes qui vous permettent d'offrir au public un service qui répond aux normes de la pratique

Lorsque vous êtes compétent et consciencieux dans l'exercice de l'ergothérapie, vous abordez votre profession avec logique et vous savez pourquoi et dans quelles conditions une intervention est souhaitable. Vous êtes alors en mesure de respecter les normes d'exercice de votre profession.

*En tant que professionnel de la santé réglementé, en quoi consiste votre responsabilité générale?*

L'Ordre est votre ressource

L'Ordre ne peut jouer le rôle de défenseur au nom d'un membre. Toutefois, dans le cadre de son rôle pour établir et maintenir des normes pour la profession, il est devenu une ressource vitale sur les courants les plus récents en matière d'exercice professionnel.

Lorsque vous serez conscient des grandes questions, vous pourrez facilement identifier les situations qui risquent de créer des problèmes. Si vous avez des doutes sur la conduite à tenir, communiquez avec l'Ordre pour vous renseigner sur la question.

Vous ne serez pas seul. Chaque année, l'Ordre répond à des centaines d'appels des membres sur des questions particulières concernant l'exercice de la profession — sur des sujets allant de la publicité à la manière d'aborder une situation délicate avec un client. L'Ordre ne fournit pas seulement des renseignements spécifiques et opportuns à ses membres (bien que l'Ordre ne fournisse pas de conseil juridique), il prodigue également des conseils sur des questions fréquemment posées par le truchement du bulletin et des articles qui traitent de promotion de la qualité dans l'exercice de la profession. Conservez vos bulletins de l'Ordre et les articles portant sur la promotion de la qualité dans l'exercice de la profession à la section 6 de votre classeur des ressources des membres.

Pour toute question que vous aimeriez poser ou soulever, communiquez avec l'Ordre pour lui demander conseil ou visitez le site web de l'Ordre — [www.coto.org](http://www.coto.org).

*Vous seul pouvez accomplir l'étape suivante. Tout réside dans la façon dont vous exercez votre profession!*



